



3^{ème} ÉDITION

Du partenariat national

Entre Trisomie 21 France

& les Buralistes

DOSSIER DE PRESSE

Collecte organisée du 12 au 31 mars 2012

Contacts Presse:

Confédération des Buralistes :

Myriam Khalifa

06 27 26 44 43

m.khalifa@buralistes.fr

Trisomie 21 France:

Elodie Doreau

06 37 93 97 24

jamoordon.trisomie21-france@orange.fr

1. Partenariat Buralistes / Trisomie 21 France : comment ça marche ?

- a. Une campagne de sensibilisation
- b. Une grande collecte nationale chez les 28.186 buralistes

2. Pourquoi un tel partenariat ?

- a. Qui a eu l'idée ?
- b. Pourquoi Trisomie 21 France a souhaité ce partenariat avec le réseau des Buralistes ?
- c. Pourquoi les buralistes ont-ils souhaité s'engager avec Trisomie 21?

3. Présentation des acteurs :

- a. La Confédération des buralistes et les 28.186 buralistes
- b. La fédération Trisomie 21 France

PARTENARIAT BURALISTES / TRISOMIE 21 : COMMENT CA MARCHE ?

Pour la troisième fois, le réseau des buralistes et la fédération Trisomie 21 France s'associent pour un grand partenariat en faveur de l'autonomie des personnes trisomiques, dans le cadre d'une **collecte organisée du 12 au 31 mars 2012**.

Comment se déroule cette grande opération ?

a) Une campagne de sensibilisation :

- **Une affiche** est apposée, tout au long de l'opération, à l'intérieur ou à l'extérieur des points de vente des 28.186 buralistes.

Cette année le mot d'ordre choisi par trisomie 21 France pour cette campagne est : « Vous aussi, soutenez-nous, faites un don » L'affiche illustre l'accompagnement des personnes trisomiques dans une démarche d'autodétermination de leurs choix.

L'affiche est divisée en plusieurs sections. En haut à gauche, le logo de la Confédération des Buralistes (premier commerce de proximité) est visible. À sa droite se trouve le logo de Trisomie France. Le centre de l'affiche est occupé par une photo d'une femme souriante à une table, un jeune homme avec des lunettes et un serveur en uniforme qui lui présente un plateau avec deux bouteilles de Coca-Cola et un verre. Un bouton orange en bas à droite de la photo indique 'COLLECTE 2012'. En dessous de la photo, un bandeau rouge à rayures diagonales contient le slogan 'Trisomie 21, les buralistes sont solidaires.' En bas de l'affiche, le texte principal 'Vous aussi, soutenez-nous Faîtes un don' est écrit en rouge et noir. À gauche de ce texte, une petite note indique : 'Les 28.000 buralistes de France, premiers commerces de proximité, soutiennent chaque année l'action de la Fédération Trisomie 21 France.' À droite de ce texte se trouve une image d'une boîte de produits de la collecte.

b) Une grande collecte nationale du 2 au 30 novembre 2010 :

- Chez les 28.186 buralistes, à partir **d'une urne aux couleurs de l'opération** qui leur permettra de collecter des dons auprès de leurs 10 millions de clients journaliers.
- Les dons collectés seront entièrement reversés lors d'une remise de chèque **par la Confédération des buralistes à la fédération Trisomie 21 France.**

A qui (quoi) sont destinés les fonds collectés ?

Les fonds recueillis permettront à Trisomie 21 France :

- D'assurer ses missions d'accompagnement et d'amélioration de la qualité de vie des personnes trisomiques ainsi que d'information auprès des acteurs ;
- De contribuer à l'émergence de dispositifs nouveaux et innovants ;
- De renforcer sa présence auprès des pouvoirs publics.

Présentation de l'urne de collecte :



POURQUOI UN TEL PARTENARIAT ?

a) Qui a eu l'idée ?

Il s'agit aussi d'une rencontre entre deux organisations, sur des valeurs communes : la proximité, l'écoute et l'implication sociale.

Cette rencontre est née d'une opération menée entre l'association Trisomie 21 Lot et Garonne et la chambre syndicale des buralistes de ce même département. La réussite de leur action a conduit les deux principaux acteurs à évoquer le sujet dans leur organisation nationale respective.

b) Pourquoi Trisomie 21 France a souhaité ce partenariat avec le réseau des Buralistes ?

Parce que les buralistes sont des femmes et des hommes qui partagent le quotidien de millions de Français, y compris celui des personnes trisomiques. Ce sont des citoyens-acteurs qui contribuent à la vie de leur quartier.

Parce que le buraliste est un espace de services multiples, où chacun peut se procurer bien d'autres produits que le tabac : presse, timbres postaux et fiscaux, dépôt de colis, cartes téléphoniques...etc.

c) Pourquoi les buralistes ont-ils souhaité s'engager avec Trisomie 21?

Souhaitant marquer encore plus la réalité quotidienne de leur implication dans la cité, les buralistes ont choisi de soutenir les projets de Trisomie 21 France en sensibilisant leurs 10 millions de clients quotidiens au travers d'une cause humaniste.

Ils rappellent ainsi qu'ils sont, avant tout, des commerçants de proximité au service de tous.

PRESENTATION DES ACTEURS



Trisomie 21 France fédère 63 associations Trisomie 21 départementales qui réunissent parents, personnes porteuses de trisomie 21 et professionnels.

Ces associations accompagnent les personnes porteuses d'une trisomie 21 dès le plus jeune âge par des actions rééducatives et thérapeutiques, afin de leur permettre l'insertion dans la vie active et professionnelle. Par des actions de communication ou de formations, elles sensibilisent l'environnement afin de faire évoluer les regards et développer les possibles.



Qu'est ce que l'autodétermination des personnes?

Les associations Trisomie 21 accompagnent les personnes trisomiques dans une démarche d'autodétermination de leurs choix. C'est un travail sur **l'autonomie**, faire des choix, prendre des décisions et agir de manière indépendante selon ses intérêts et préférences, sur **l'autorégulation**, observer et évaluer les situations et sur **l'autoréalisation**, se connaître, comprendre ses

forces et ses faiblesses pour s'épanouir. En mettant à leur disposition des services adaptés et des formations, elles contribuent ainsi à la réalisation de leurs projets.

Pour en savoir plus : www.trisomie21-france.org



La Confédération des buralistes est l'unique représentant des 28.186 buralistes en France. Emanation de 115 chambres syndicales départementales, son rôle est de défendre les intérêts des 28.186 buralistes et d'accompagner l'évolution d'un métier en pleine mutation.

Près de 90% de buralistes y adhèrent et peuvent bénéficier de services comme un magazine, une mutuelle d'assurances, un centre de formation, une coopérative ou encore un centre de gestion et un organisme de cautionnement.

Les buralistes représentent le premier réseau de commerces de proximité en France, avec 28.186 points de vente repartis en tous points du territoire. Ils disposent d'un double statut, celui de commerçant et de préposés de l'Etat pour lequel ils assurent des missions de service public.

Pour en savoir plus : www.buralistes.fr